

GUIDE DES SAISONNIERS

LE TRAVAIL N'A PAS DE SAISON



SAISONNIERS

la
cgt



TELECHARGER
LE GUIDE



BONJOUR,

Toute l'année, la CGT se tient à disposition des travailleuses et travailleurs à travers son réseau d'unions départementales et locales. L'intérêt d'une telle implantation c'est de pouvoir par la proximité être efficaces et présent-es pour répondre aux besoins et sollicitations du monde du travail (accueil, syndicalisation, informations, juridique, réseaux de défenseur-ses syndicaux-les et conseiller-es du ou de la salarié-e). Par ailleurs, les militant-es CGT sillonnent les stations de ski, les montagnes, les plages, les exploitations agricoles... Pour aller à la rencontre des travailleuses et travailleurs saisonnier-es, afin de les informer sur leurs droits, mais aussi pour s'imprégner de leurs besoins afin de construire avec elles et eux un socle de revendications qui corresponde à leurs exigences vis-à-vis des organisations syndicales et qu'elles et ils souhaitent voir la CGT porter. Des offres d'emplois qui se font plus rares, des ruptures du contrat arbitraires, des périodes d'essai non respectées, l'annulation d'évènements ou l'appel au bénévolat sur des postes qui pourraient être pourvus par des saisonnier-es... représentent autant de contraintes qui pèsent sur l'activité des saisonnier-es.

À ces difficultés, il faut ajouter :

- **des difficultés de logement** : des conditions de logement parfois indignes (dans un parking, non-accès à un point d'eau et/ou à l'électricité pour se chauffer, s'éclairer...), problèmes de surface (colocation imposée...), loyers trop élevés, logements d'abord destinés à l'accueil de vacancier-es ou de touristes...

- **un maintien dans la précarité**, notamment avec des réformes de l'assurance chômage qui ne tiennent aucun compte de la spécificité de l'activité des travailleuses et travailleurs saisonnier-es. En effet, la dernière en date prévoit qu'un total de contrats à six mois ne suffirait plus pour ouvrir le droit à allocation. Ce à quoi il faut ajouter une diminution du montant et de la durée d'indemnisation ;
- **des perturbations climatiques et environnementales** qui impactent notamment la durée des contrats et les conditions de travail : inondations, manque de neige sur les pistes, pluies fréquentes, canicules...

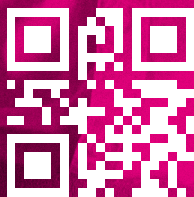
La CGT met à votre disposition ce guide pratique pour vous aider à vous repérer et à connaître vos droits.

Vous y trouverez des informations juridiques, et tout un tas d'informations utiles sur votre contrat et vos conditions de travail, votre salaire, des informations sur l'indemnisation chômage...

La meilleure façon de faire valoir ses droits, c'est de les connaître. La meilleure façon de les renforcer c'est de les faire valoir et de s'organiser en se syndiquant, et pour cela la CGT se tient à vos côtés. Saisonnalité ne doit plus rimer avec précarité !

La CGT est aux côtés de tout-es les salarié-es, quel-les que soient leur statut et leur situation. Ce guide a l'ambition de vous donner un certain nombre de repères essentiels dans le cadre de votre activité professionnelle, de votre travail. Une question, un problème, une idée, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour gagner de meilleurs droits
Votez CGT à chaque fois que cela est possible !
Ne restez pas seul-es, syndiquez-vous !



Les propositions de la CGT



p.7

Qui vous protège ?

Le Code du travail	10
L'application d'une convention collective ou d'un accord d'entreprise	10

p.9

L'embauche

Les règles qui s'appliquent à toutes et tous	13
La visite médicale d'embauche	13
La promesse d'embauche	14

p.12

Le contrat de travail

Qu'est-ce qu'un contrat saisonnier ?
17

Le contrat de travail
18

Les mentions obligatoires
18

p.16

La période d'essai



p.17

La rémunération

Le salaire	22
Le salaire socialisé - Le salaire brut	22
Qu'est-ce que l'avantage en nature ?	23
Le paiement du salaire	24
Le travail dissimulé	24
Explication d'une fiche de paie	24

p.21

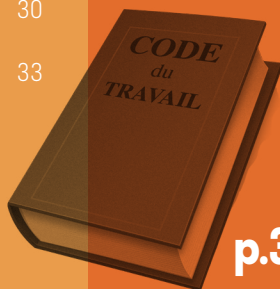
Le temps de travail

La durée légale et maximale de travail	27
Les temps de pause	27
Le temps d'habillage	27
Le temps partiel saisonnier	28
Les heures supplémentaires	29
Le travail du dimanche et les jours fériés	30
Le travail de nuit	30
Les fiches horaires des contrats saisonniers	33

p.26

Les conditions de travail

Les obligations de l'employeur	35
Le droit de retrait	36
Les accidents de travail et les accidents de trajet	37
La sécurité au travail et le rôle de la Carsat	37



p.34

La formation professionnelle avant, pendant et après la saison

Avant la saison	39
Pendant la saison	39
Pendant l'intersaison	40

p.38

La fin du contrat

La rupture anticipée du contrat	57
Le licenciement pour motif économique	57
La rupture conventionnelle homologuée du CDI ou rupture amiable du CDD	57

p.56

Les droits à l'indemnisation chômage

Le chômage partiel ou activité partielle	61
------------------------------------------	----

p.58

Le logement

Améliorer les conditions de logement, une priorité	65
----------------------------------------------------	----



p.63

L'accès à la santé et la médecine du travail

L'assurance maladie des saisonnier-es	43
La complémentaire santé	44
L'affiliation au médecin traitant et remboursement	46
L'examen périodique de santé	47
Les arrêts maladies	48
Le délai pour prévenir l'employeur	48
Les indemnités journalières (IJ)	48
Les contrôles	49
La surveillance médicale renforcée (SMR)	49
Les conditions de restauration	50
La grossesse	50
Le congé maternité	50
Le congé paternité	51

p.42

La retraite



p.52

Les aides ou allocations

Les aides publiques	55
Les aides du comité social et économique	55

p.54

En cas de litige



p.66

Les moins de 18 ans

Condition d'âge	69
Les conditions de travail	69
Les secteurs réglementés	70
Déclarer les revenus de son job d'été?	70

p.68

Les salarié-es étranger-es

p.71

Les ouvrier-es agricoles



p.73

Hôtels, cafés, restaurants

La grille conventionnelle des salaires	76
Les jours fériés	76
La mutuelle obligatoire	77
Des règles particulières sur le temps de travail	77

p.75

Animation, centres sociaux et sport

p.78

Salarié-es des remontées mécaniques et service des pistes

p.80

Les droits collectifs

Le droit d'expression	83
Le droit de grève	83
Le droit de se syndiquer	84
Représentation des salarié-es dans les entreprises de plus de 11 salarié-es	84
Représentation des salarié-es des TPE	85

p.82



Présentation de la CGT

Les valeurs et l'histoire
88

L'Histoire du monde du travail, du syndicalisme et de la CGT en particulier
88

Le rôle et la place du/ de la syndiqué-e dans la CGT
89

Pourquoi se syndiquer ?
89

Unis, nous sommes plus forts !
89

La cotisation syndicale
89

p.87